

THESAURUS  
DES  
OBJETS MOBILIERS

DOCUMENTS & MÉTHODES, n° 8

# THESAURUS DES OBJETS MOBILIERS

Sous la direction de  
Hélène Verdier

par  
Aline Magnien

et

Renaud Benoit-Cattin, Henri Chamoux,  
Catherine Chaplain, Jacques Corbion,  
Jean Davoigneau, Catherine Duboy-Lahonde,  
Michel Noël, Marc Pabois

Ouvrage publié par la  
Sous-direction des études, de la documentation et de l'Inventaire,  
direction de l'Architecture et du Patrimoine,  
ministère de la Culture et de la Communication

2001

Ce travail s'appuie fortement sur les vocabulaires et principes d'analyse scientifique publiés par l'Inventaire général, l'*Architecture* par J.-M. Pérouse de Montclos, 1972, La *Tapisserie* par Nicole Viallet, 1971, les *Objets civils domestiques* par Catherine Arminjon et Nicole Blondel, 1984, le *Mobilier domestique* par Nicole de Reyniès, 1987, le *Vitrail* par Nicole Blondel, 1993, *L'art du métal* par Catherine Arminjon, 1998, le *Thesaurus des objets religieux du culte catholique* sous la direction de Joël Perrin (†) et Sandra Vasco Rocca, 1999 et *Jardin* par Marie-Hélène Bénétière, Paris, 2000.

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans l'aide du groupe de travail constitué par Fabienne Dufey, Jean-François Luneau, Olivia Pelletier, Françoise Reynier, Jean-Pierre Roussel, Françoise Zannèse.

Nos remerciements vont également à tous ceux qui à des titres divers ont bien voulu nous apporter leur aide Nicole Blondel, Hélène Bocard, Mireille Bouvet et son équipe, Monique Chatenet, Pierre Curie, Emmanuel Fritsch, Michel Herold, Brigitte Parent, Marina Zveguinzoff.

Ce travail a bénéficié de l'aide de membres extérieurs au service de l'Inventaire auxquels va toute notre reconnaissance pour le temps et la disponibilité qu'ils ont bien voulu nous accorder, en particulier Laurence Sigal, directrice du musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, Odile Lemonnier et Hélène Hoog, conservatrice et documentaliste au musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme et Florence Gétreau, conservatrice au musée des Arts et traditions populaires.

Enfin, la mise en forme de ce travail n'aurait pu se faire sans l'aide d'Olivier Viney.



FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.  
SOUS-DIRECTION DES ÉTUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INVENTAIRE.

*Thesaurus des objets mobiliers,*

Dir. Hélène Verdier ;

éd. Aline Magnien et Renaud Benoit-Cattin, Henri Chamoux et al.

Paris : Monum, Éditions du patrimoine, 2001. 352 p.

(Documents & Méthodes, ISSN 1150-1383, 8).

ISBN 2-85822-326-2

Édité avec le concours de l'association Études, Loisirs et Patrimoine.

© Centre des monuments nationaux / Monum, Éditions du patrimoine, Paris 2001, ISBN 2-85822-326-2.

Dépôt légal : avril 2001.

## **Sommaire**

---

<b>Introduction</b>	5
<b>Principes d'organisation du thesaurus</b>	7
<b>Présentation hiérarchique</b>	9
<b>Thesaurus</b>	
Avertissement au lecteur	50
01. élément d'architecture	52
02. mobilier monumental	64
03. serrurerie	70
04. meuble religieux	73
05. objet religieux	92
06. linge et garniture liturgiques	127
07. vêtement religieux	137
08. meuble domestique	146
09. objet civil domestique	184
10. tenture, tapis et garniture	252
11. sculpture	255
12. support d'œuvre décorative	258
13. peinture, arts graphiques, photographie	259
14. instrument de musique	262
15. instrument scientifique	275
16. objet de représentation scientifique	283
17. machine liée à la production industrielle	285
18. machine énergétique	304
19. patrimoine maritime et fluvial	310
<b>Index</b>	317
<b>Bibliographie sélective</b>	348

## Introduction

---

La connaissance du patrimoine repose sur une démarche d'identification, préalable à tout questionnement sur l'évolution des structures, des formes, des techniques et à tout jugement esthétique argumenté. L'identification elle-même trouve son fondement dans la capacité à nommer, à classer, à organiser.

On peut aller plus loin et dire que cette réflexion terminologique, qui est l'un des fondements de l'étude, a accompagné et même probablement contribué à l'élargissement du champ patrimonial. Les œuvres les plus communes, considérées à tort comme banales, prennent un sens éclairé par leur environnement sémantique ; certaines œuvres rares ne sont identifiées *in situ* que parce qu'une organisation systématique du vocabulaire leur avait donné une existence *a priori*.

Bien avant l'existence même des bases de données et le développement de thesaurus associés, l'élaboration de vocabulaires méthodiques a fondé la démarche de l'Inventaire général. La collecte des termes et la distinction établie, à l'intérieur des catégories de la désignation, entre ceux qui relèvent de la dénomination, au sens fort du terme, et les simples précisions, variantes typologiques, formes anciennes et appellations, ont constitué l'étape essentielle, même si, chronologiquement, il n'est guère possible de parler d'étape première. En effet collecte et organisation du vocabulaire suivant l'angle d'approche qui paraît le plus riche et le plus pertinent, en l'occurrence la fonction, doivent être confrontées à l'élaboration des définitions et à la recherche de l'iconographie. Un aller-retour permanent est indispensable entre les listes organisées et hiérarchisées de termes, leur définition et leur illustration au travers d'exemples, pour s'assurer de la pertinence et de la cohérence du tout.

Les travaux terminologiques de l'Inventaire sont publiés dans deux collections. L'une, la plus ancienne, intitulée *Principes d'analyse scientifique*, contient les vocabulaires méthodiques. C'est la plus élaborée, celle qui nécessite le plus de recherches, tous les mots étant accompagnés d'un appareil critique qui s'appuie sur un dépouillement bibliographique très complet.

Chaque terme est en outre largement illustré pour faire apparaître les formes et variantes, souvent dans leur dimension historique, permettant ainsi de mettre en place des typologies et des chronologies.

L'autre collection, *Documents & méthodes*, accueille le présent *Thesaurus des objets mobiliers* et le *Thesaurus de l'architecture* ainsi que les systèmes descriptifs correspondants dont ils constituent un développement particulier pour les champs de la désignation. Ces ouvrages ne comportent pas, terme à terme, de véritable développement bibliographique et les définitions, plus sommaires, se contentent souvent de résumer celles proposées dans les vocabulaires méthodiques.

Destinés à l'indexation des notices dans les systèmes documentaires, ils comprennent des notes d'application visant à préciser le contexte d'utilisation, notes qui viennent parfois compléter certaines définitions. Selon le principe des thesaurus, et conformément aux normes ISO 2788, ils indiquent le système de relations propres à chaque terme : termes génériques et spécifiques, variantes et renvois permettent de préciser au cas par cas tout l'environnement sémantique.

La présente version du *Thesaurus des objets mobiliers*, tout comme celle de l'architecture, ne comporte pas d'illustration. Le travail complexe de collecte et de choix iconographique est en cours et fera l'objet d'une publication ultérieure, au moins sous la forme d'une publication en ligne associée aux bases de données. L'illustration des thesaurus suppose des choix difficiles. Elle doit être suffisamment générique pour venir en appui de l'illustration d'un concept, sans trop détourner l'attention vers telle ou telle œuvre représentée. Elle est toutefois indispensable pour s'assurer de la pertinence des hiérarchies et de l'exactitude des définitions.

Le champ sémantique envisagé ici est celui des œuvres mobilières, au sens large, puisqu'il débute par la désignation d'éléments d'architecture. À la frontière du meuble et de l'immeuble, la présence de ces éléments se justifie ici car, du simple point de vue technique ou iconographique, ils relèvent du même

mode d'analyse que les œuvres véritablement mobilières, sans qu'il soit utile de passer par la notion juridique d'immeuble « par destination ».

Initialement développé pour la base Palissy, dès 1984, ce thesaurus s'inscrit dans la continuité des vocabulaires publiés dans la collection des *Principes d'analyse scientifique* pour le domaine des objets mobiliers (tapisserie, objets civils domestiques, sculpture, mobilier civil et vitrail) dont il reprend l'essentiel des définitions et adapte l'organisation pour la rendre conforme aux besoins d'un thesaurus.

Le *Thesaurus des objets mobiliers du culte catholique* a fait l'objet d'une publication hors collection aux Éditions du

patrimoine en 1999. Son contenu – termes et définitions –, publié en trois langues : l'anglais, le français et l'italien, justifie cette forme un peu particulière. Il ouvre la voie à des approches multilingues entièrement nouvelles. On retrouvera ici la partie française de ce travail.

D'autres travaux terminologiques sont en cours, notamment dans le domaine de la peinture et de la céramique. Leur aboutissement permettra de compléter et de développer certains aspects de ce thesaurus de la dénomination. D'autres vocabulaires viendront probablement le compléter, notamment dans le domaine de l'analyse technique essentielle pour certains domaines.

## Principes d'organisation du thesaurus

---

Un thesaurus est un vocabulaire de termes contrôlés d'indexation, structuré de manière à ce qu'il mette en évidence les relations *a priori* entre les concepts. Comme une liste de mots-clés, c'est un instrument qui utilise une terminologie normalisée et contribue à aider l'utilisateur à sélectionner de manière logique des occurrences dans une base de données.

Cet outil documentaire offre en outre un certain nombre de développements et d'enrichissements propres à l'organisation des thesaurus monolingues telle qu'elle est définie par les normes ISO 2788 et AFNOR NF Z47-100.

Un thesaurus se distingue d'une liste de termes par les points suivants :

- il permet de regrouper les termes d'un même domaine à l'intérieur d'une hiérarchie, et de les mettre en relation avec des termes d'autres domaines;
- la relation hiérarchique permet d'accéder à des concepts plus larges ou plus étroits à l'intérieur d'un même domaine;
- lorsque plusieurs termes peuvent rendre compte d'un même concept, l'utilisateur est guidé vers le terme préférentiel choisi par l'indication des autres termes possibles dans le champ « employé pour »;
- le thesaurus est un outil dynamique qui peut être mis à jour par ajout, modification ou suppression de termes ou relations entre termes.

Malgré la complexité de sa mise en œuvre, un thesaurus présente des avantages certains sur une simple liste de mots-clés. Ainsi il permet en particulier d'améliorer la qualité de la sélection et d'éliminer les données récurrentes par l'utilisation de sa structure hiérarchique et relationnelle; il permet aussi à un groupe d'utilisateurs de se servir d'un même système d'indexation quel que soit le niveau de précision requis par leur recherche.

Le thesaurus étant conçu avant tout pour l'indexation, il peut parfois mal se prêter à la recherche à partir du lan-

gage naturel. La nécessité de maîtriser le langage avant la recherche, l'absence de prise en compte de certaines relations associatives ou d'équivalence peuvent entraîner du « silence » lors de l'interrogation.

Afin de faire voisiner les termes dont les fonctions sont proches, ceux-ci sont distribués en catégories fonctionnelles, elles-mêmes organisées en différentes sections : élément d'architecture, mobilier monumental et verrière, serrurerie, meuble religieux (catégorie organisée en plusieurs sections : meuble du culte catholique, meuble du culte protestant, meuble de la religion juive, meuble du culte orthodoxe, meuble de la religion musulmane, meuble d'autre religion), objet religieux (catégorie également organisée en plusieurs sections : objet du culte catholique, objet du culte protestant, objet de la religion juive, objet du culte orthodoxe, objet de la religion musulmane, objet d'autre religion), linge et garniture liturgique (sections : linge et garniture du culte catholique, linge et garniture de la religion juive), vêtement religieux ou de confrérie (catholiques, juifs, etc.), meuble domestique, objet civil domestique, tenture, tapis et garniture, sculpture, peinture, art graphique et photographie, instrument de musique, instrument scientifique, machine liée à la production industrielle, machine énergétique, patrimoine maritime et fluvial.

La dernière section du *Système descriptif des objets mobiliers*, baptisée dénomination provisoire, n'est pas développée ici car son organisation est encore trop précaire pour conduire à une structuration en thesaurus.

À l'intérieur de chacune de ces sections, l'ordre est alphabétique pour tous les termes de même niveau : lorsqu'un terme comprend des spécifiques, ceux-ci viennent s'intercaler selon le même ordre alphabétique à la suite du générique, et ainsi de suite pour les spécifiques de spécifiques.

On obtient de la sorte dix-huit catégories, volontairement disjonctives, quelques très rares termes figurant dans deux ou plusieurs catégories; cependant, lorsque le champ sémantique

tique d'un terme s'étend à d'autres catégories ou sections que celle dans laquelle il se trouve préférentiellement placé, le renvoi se fait au moyen d'un *voir aussi*<sup>1</sup>.

Le présent thesaurus comprend 2 529 termes faisant l'objet d'une notice, sans compter 217 « mots-ponts », dont la seule raison d'être est de regrouper un certain nombre de termes renvoyant à des fonctions voisines. Il comporte par ailleurs 1 991 *employé pour* qui facilite la circulation du sens à l'intérieur du thesaurus. Comme tout vocabulaire, ce thesaurus a vocation à être enrichi de nouveaux termes, au fur et à mesure de l'émergence de nouveaux besoins et de l'évolution de la recherche historique, dont le champ d'intérêt s'étend à de nouveaux objets que l'on n'avait pas jusqu'alors identifiés<sup>2</sup>.

On s'est fixé comme règle de n'accueillir dans ce thesaurus que les termes figurant dans les dictionnaires de la langue française, en limitant au strict minimum ce qui risquerait de passer pour un jargon à usage interne de spécialistes, locutions forgées de toutes pièces soit pour nommer des phénomènes exprimables seulement au moyen d'une périphrase<sup>3</sup>, soit pour éviter les confusions lorsqu'un même terme sert dans l'usage courant à désigner des réalités de sens distincts<sup>4</sup>.

On s'est par ailleurs efforcé de restreindre le plus possible l'emploi des mots composés, et donc la pratique de la pré-coordination. Pour le patrimoine industriel ou maritime et fluvial, pour les instruments scientifiques, c'est toutefois souvent le seul moyen de distinguer les différentes fonctions.

Les termes de ce thesaurus présentent quelques synonymes<sup>5</sup> (81 exactement) qui ont pour fonction de faciliter la notification de l'information et l'interrogation. Néanmoins, dans la plupart des cas, lorsque deux descripteurs ont un champ sémantique se recouvrant presque entièrement, on a cherché, selon les cas, à placer l'un en spécifique du second, ou bien à le rejeter en équivalent.

Ce thesaurus développe les termes utiles à la dénomination des objets mobiliers ; leur emploi est autorisé dans les champs DENO (dénomination), PART (parties constituantes étudiées) et PARN (parties constituantes non étudiées) du *Système descriptif des objets mobiliers*<sup>6</sup> et dans le champ OBJ (dénomination de l'objet ou du décor) du *Système descriptif de l'illustration*<sup>7</sup>.

Il convient de rappeler pour finir que le principe d'organisation de ce thesaurus de la dénomination étant la fonction, ne figure pas ici ce qui a trait aux matériaux et à leur mise en œuvre qui relèvent des catégories descriptives.

## Notes

1  
Ainsi le *support zoomorphe* qui figure dans la catégorie *élément d'architecture* et le *protomé* qui figure dans la catégorie *sculpture* font l'objet d'un renvoi réciproque.

2  
Dans cet ordre d'idées, le thesaurus des objets devrait s'enrichir d'un vocabulaire plus développé concernant les moyens de transport ou les outils à partir des embryons de thesaurus de la liste dénomination provisoire.

3  
Tel que *coffret pour les réserves aux saintes huiles*.

4  
Ainsi *buffet à confitures* permet de distinguer le meuble domestique du *confiturier* qui est un récipient pour le service et la consommation des aliments.

5  
Par exemple *bassin à burettes* et *plateau à burettes* sont en synonymes de façon à éviter des distinctions dont la pertinence n'apparaissait pas d'emblée.

6  
*Système descriptif des objets mobiliers*, Documents & méthodes, n° 6, Éd. du Patrimoine, 1999, pp. 33-75, 108-109, 111.

De manière systématique, pour le système descriptif des objets, les termes autorisés dans le champ de la dénomination le sont dans les champs des parties constituantes. C'est la raison pour laquelle sont introduits dans le thesaurus, malgré l'exigence fonctionnelle qui reste la règle, des termes désignant des éléments qui peuvent être utilisés dans le champ DENO comme dans les deux autres champs mentionnés.

7  
*Système descriptif de l'illustration*, Documents & méthodes, hors série, Éd. du Patrimoine, 1999, pp. 67-103.